

MONTRÉAL

Place Victoria, 43^e étage
800, Square Victoria, C.P. 303
Montréal H4Z 1H1
Téléphone 514 866-6743
Télécopieur 514 866-8854

JOLIETTE

1075, boul. Firestone
Bureau 3100, Joliette J6E 6X6
Ligne Mtl 514 990-4485
Téléphone 450 759-8800
Télécopieur 450 759-8878

LAVAL

3055, boul. Saint-Martin Ouest
Bureau 610, Laval H7T 0J3
Ligne Mtl 514 990-8884
Téléphone 450 686-8683
Télécopieur 450 686-8693

**AGGLOMÉRATION DE
LONGUEUIL**

2035, avenue Victoria, bureau 305
Saint-Lambert J4S 1H1
Téléphone 450 672-4681
Télécopieur 450 485-3700

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

202, rue Richelieu, bureau 205
Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6X8
Téléphone 450 358-5737
Télécopieur 450 358-5748

SAINT-JÉRÔME

995, rue Maher, bureau 201
Saint-Jérôme J5L 0A8
Téléphone 450 431-0705
Télécopieur 450 431-1247

SHERBROOKE

1802, rue King Ouest, bureau 240
Sherbrooke J1J 0A2
Téléphone 819 481-0324
Télécopieur 819 481-0337

DUNTON RAINVILLE S.E.N.C.R.L.

Membre de
SCGLEGAL
Un réseau mondial
de cabinets d'avocats
de premier plan

duntonrainville.com

Laval, le 28 octobre 2025

Par courriel et par dépôt électronique

Me Carolina Rinfret, secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE DU QUÉBEC
800, Place Victoria, 2^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4311-2025 - Demande du Distributeur relative à la fixation d'une
modalité tarifaire SGÉE**

Dates réservées pour l'audience

N.D. : 123 330

Chère consoeur,

La présente fait suite à la lettre du 27 octobre dernier (A-006) fixant le calendrier procédural dans présent dossier et réservant les dates du 25 au 27 février 2026 pour l'audience.

Nous tenons à aviser la Régie que le 25 février 2026 est la deuxième journée d'une audition de deux jours qui a été fixée les 24 et 25 février 2026 par la Cour d'appel du Québec afin d'entendre l'appel de l'AQCIE-CIFQ du jugement de Cour supérieure ayant annulé la décision en révision D-2023-024 de la Régie qui avait révoqué et rejeté la conclusion contenue dans la Décision D-2022-061 reconnaissant comme principe général la contribution pour la réduction des gaz à effet de serre, ainsi que sa méthode d'établissement. Les procureurs soussignés représentent les appelants AQCIE-CIFQ dans ce dossier. De plus, les analystes internes de l'AQCIE-CIFQ seront présents à cette occasion devant la Cour d'appel à titre de représentants de chacun de ces organismes.

Les deux autres intervenants dans le présent dossier R-4311-2025, soit le ROÉÉ et le RTIÉÉ, participeront également à l'audition de cet appel à titre de mises-en-cause. Quant à l'intimée Hydro-Québec et la mise-en-cause Régie de l'Énergie, celles-ci seront représentées par des procureurs externes.

Considérant l'importance de cet appel, qui concerne au surplus un dossier de la Régie; considérant le statut d'appelants de l'AQCIE-CIFQ dans cet appel; considérant que nous sommes les procureurs qui représenteront les appelants; considérant que l'ensemble des parties au présent dossier R-4311-2025, ainsi que la Régie elle-même, sont également parties à cet appel;

considérant les procureurs du ROÉÉ et du RTIÉÉ dans le présent dossier R-4311-2025 sont également les procureurs de ces organismes devant la Cour d'appel et les représenteront lors de l'audition de l'appel; considérant l'importance de cet appel; considérant que l'audition de cet appel ne peut être remise au motif d'un conflit avec des dates d'audition subséquentement fixées par la Régie; nous demandons respectueusement à Régie de modifier les dates réservées pour l'audience dans le présent dossier afin que les trois dates qui seront retenues n'incluent pas, en tout ou en partie, les dates du 24 et 25 février 2026.

En remerciant sincèrement la Régie de l'attention qu'elle portera à la présente, veuillez agréer, chère consœur, l'expression nos salutations distinguées.



Me Sylvain Lanoix

✉ Slanoix@duntonrainville.com

c.c. Jocelyn B. Allard, AQCIE
Cyril Michaud, CIFQ
Paul Paquin, analyste
Me Franklin Gertler, ROÉÉ
Me Dominique Neuman, RTIÉÉ
Me Marie-Michelle Côté et Me Simon Turmel, procureurs de HQD